



# EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

## INFORUP

**Semaine du 18 au 22 juin 2018**

**LA MOBILISATION DES SOCIOPROFESSIONNELS DES RUP CONTRE LA BAISSSE DU POSEI A DEBUTE CETTE SEMAINE A PARIS :** Suite à l'annonce par la Commission européenne le 1<sup>er</sup> juin dernier de baisser le budget alloué au POSEI (et au FEAMP le 12 juin) dans le prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027, les membres d'Eurodom organisent une action de grande ampleur à la fois à Paris et à Bruxelles afin d'obtenir que les enveloppes allouées aux RUP soient a minima maintenues à leurs niveaux actuels. La première phase de cette mobilisation a eu lieu cette semaine à Paris, où les représentants des socioprofessionnels des DOM ont rencontré la Délégation du Sénat à l'Outre-Mer (en présence de son président, M. Magras), le président de la commission des affaires européennes du Sénat, M. Bizet, la Délégation de l'Assemblée nationale (en présence de son président, M. Serva), et, en point d'orgue, la Ministre des Outre-Mer, Mme Annick Girardin, lors d'un échange qui s'est tenu ce vendredi au Ministère des Outre-Mer. A l'occasion de ces rencontres, les représentants du monde agricole des DOM ont pu exprimé par filière l'impact fatal qu'aurait une baisse du budget du POSEI. Cette mobilisation porte par ailleurs déjà ses fruits puisque la Ministre, dans une réponse à une question au gouvernement posée par Mme Josette Manin, députée de la Martinique, a annoncé que « *La position de la France est claire et ferme, nous n'accepterons pas cette baisse (du POSEI, NdL)* ». Des déclarations en ce sens seront également prises officiellement par les délégations des Outre-mer du Sénat et de l'Assemblée Nationale. Par ailleurs, la mobilisation de nombreux élus ultramarins ont permis une rapide mobilisation du gouvernement à ce sujet,

qui a dû prendre position rapidement, et d'alerter les médias qui ont d'ores et déjà publié de nombreux articles sur le sujet. Ces actions continuent la semaine prochaine avec plusieurs rencontres de haut niveau à Bruxelles, notamment avec les Commissaires européens Phil Hogan, Pierre Moscovici, de nombreux eurodéputés, fonctionnaires européens, et représentation des trois Etats membres. Nous vous tiendrons informés du déroulement de ces évènements au fil de ceux-ci et dans l'InfoRUP de la semaine prochaine.

### **LES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT EUROPEENS POURRAIENT DEMANDER UN EXAMEN ACCELERE DES PROPOSITIONS SUR LE BUDGET COMMUNAUTAIRE APRES 2020 :**

Selon un projet de conclusions du Conseil européen du 28 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement nationaux de l'UE, qui se réuniront à cette occasion, devraient exhorter le Parlement européen et le Conseil des ministres des Etats membres à examiner les propositions sur le cadre financier pluriannuel (CFP) communautaire pour la période 2021-2027 « de manière globale et selon un rythme accéléré ». Le Conseil européen est censé prendre note de toutes les propositions relatives au CFP 2021-2027 présentées par la Commission le 2 mai 2018, ainsi que des propositions législatives sectorielles pour les programmes européens.

### **CECILIA MALMSTROM OUVRE LES NEGOCIATIONS AVEC L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE ZELANDE ALORS QUE LE PARLEMENT EUROPEEN DEMANDE PLUS DE CONTRÔLE DES ACCORDS COMMERCIAUX :**

Comme annoncé dans le précédent infoRUP, la Commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, s'est rendue cette semaine en Australie et en Nouvelle-Zélande pour lancer les processus de négociation entre ces deux pays et l'Union européenne. En ce qui concerne la Nouvelle Zélande, la Commissaire et le ministre néo-zélandais du Commerce, David Parker, ont donné le coup d'envoi, jeudi 21 juin à Wellington, aux négociations de libre-échange UE/Nouvelle-Zélande, dont le premier cycle de pourparlers se tiendra du 16 au 20 juillet à Bruxelles. L'objectif affiché est d'accroître d'au moins un tiers les échanges bilatéraux de marchandises et de services. L'UE est le troisième partenaire commercial de la Nouvelle-Zélande. Les produits manufacturés tels que le matériel de transport, les machines et les appareils, ainsi que les produits chimiques, les matières plastiques, les denrées alimentaires et les services constituent l'essentiel des exportations de l'UE vers la Nouvelle-Zélande. Au sujet de l'Australie, la Commissaire, le Premier ministre australien, Malcolm Turnbull, et le

ministre australien du Commerce, Steven Ciobo, ont donné le coup d'envoi officiel des négociations lundi 18 juin à Canberra, dont le premier cycle de pourparlers se tiendra du 2 au 6 juillet à Bruxelles. L'objectif est de supprimer les obstacles au commerce des marchandises (les deux parties espèrent accroître leurs échanges de marchandises de plus d'un tiers grâce à l'accord) et des services. Par ailleurs, au même moment, la Commission AGRI du Parlement européen a voté un avis intitulé 'Maîtriser la mondialisation : aspects commerciaux', demandant à ce que les accords commerciaux avec les pays tiers soient équitables et invitant l'Union européenne à lutter contre le protectionnisme et les barrières commerciales injustifiées. Cet avis demande aussi à l'UE de veiller à ce que les secteurs agricoles plus sensibles soient dûment protégés (dont font partie nombre de productions des RUP), si nécessaire en les excluant du champ des négociations. Les députés critiquent aussi l'intention de la Commission d'accélérer toutes les négociations commerciales. Cela pourrait, selon eux, conduire à des concessions majeures dans de nombreux secteurs, et indiquent qu'il est nécessaire de respecter les normes européennes les plus strictes y compris pour les produits importés.

**LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE LE MANDAT DE NEGOCIATION COMMUNAUTAIRE SUR L'AVENIR DU PARTENARIAT ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET LE GROUPE AFRIQUE/CARAIBES/PACIFIQUE (ACP) :** Jeudi 21 juin, les ambassadeurs nationaux auprès de l'Union européenne (COREPER) ont donné leur feu vert à l'adoption du mandat de négociation donné à la Commission européenne, afin qu'elle négocie le partenariat futur entre l'UE et les pays du groupe Afrique/Caraïbes/Pacifique (ACP) en vue de l'expiration de l'Accord de Cotonou en février 2020. Les dernières divergences exprimées par la Hongrie (sur les questions migratoires) et par la Pologne (sur les droits reproductifs) ont pu être dépassées. Aujourd'hui 22 juin, le mandat de négociation européen a été adopté, en marge du Conseil des ministres de l'économie et des finances de l'UE. Le groupe ACP ayant déjà adopté son mandat, les négociations pourront commencer en août comme prévu. Les principaux enjeux de ces négociations pour les RUP concernent les concessions douanières accordées aux productions agricoles sensibles que sont la banane et la filière canne-sucre-rhum. De façon plus générale, les négociations ACP-UE porteront sur : l'adoption d'un nouveau cadre juridiquement contraignant pour les relations entre les deux blocs, la lutte contre la pauvreté et les inégalités, la sécurité, les migrations, le changement climatique, le développement durable, la prospérité

économique, ainsi que l’alignement de l’UE et des pays ACP dans les instances internationales, notamment celles de l’ONU.

### **LA REVISION DU REGLEMENT SUR LES CONTROLES DE LA PECHE A L’ORDRE DU JOUR DU CONSEIL ET DE LA COMMISSION PECHE DU PARLEMENT EUROPEEN :**

Les Ministres de l’agriculture des Etats membres de l’Union européenne se sont penchés lundi sur la proposition de révision Règlement « contrôles » de 2009, visant à renforcer les contrôles dans les activités de pêche. Les ministres des Etats membres ont été assez critiques en ce qui concerne la proposition d’étendre les mesures de suivi et le contrôle strict aux petits navires, sans s’y opposer formellement. La France a pour sa part soutenu la proposition d’amélioration de la surveillance des petits navires (dispositif électronique de localisation et de déclaration des captures), mais s’est montrée plus réticente sur d’autres dispositions s’agissant notamment du système de suivi de la puissance des moteurs et l’installation de caméras embarquées afin de contrôler l’obligation de débarquement. L’Espagne formule la même critique que la France s’agissant des propositions sur le suivi de la puissance des navires et demande que les nouvelles dispositions s’appliquant aux petits navires s’agissant de l’enregistrement électronique des captures soient appliquées progressivement. Mercredi 20 juin ce sont les eurodéputés de la commission PECH qui ont abordé le sujet de cette révision. Certains eurodéputés, dont la rapporteure, Mme Isabel Thomas (S&D, française), ont estimé qu’il serait difficile de trouver un accord sur cette révision avant la fin de la législature. Les eurodéputés ont par ailleurs rappelé leur opposition à l’obligation d’installer des caméras à bord des navires.

### **LES MINISTRES DE LA PECHE DES ETATS MEMBRES DE L’UNION SE PRONONCENT SUR LA PROPOSITION LEGISLATIVE RELATIVE AU FEAMP**

**2021-2027 :** Lundi 18 juin 2018, les ministres de la Pêche des Etats membres de l’Union européenne se sont prononcés sur la proposition législative de la Commission européenne relative au Fonds européen pour les affaires maritimes et pour la pêche sur la période 2021-2027 (FEAMP 2021-2027). Cette proposition du 1er juin dernier propose de réduire de 12% le FEAMP, qui contient des dispositions propres aux RUP, notamment les Plans de Compensation des Surcoûts (PCS). Malgré la demande de la Présidence bulgare du Conseil de ne pas se prononcer sur les questions budgétaires du cadre financier pluriannuel 2021-2027,

qui relèvent du Conseil des Affaires générales, certains ministres (Italie, Pologne, Portugal) ont protesté contre la baisse de l'enveloppe du FEAMP 2021-2027. Dans le même temps, le Commissaire européen à la Pêche, Karmenu Vella, estimait que le budget proposé suffirait à « relever les défis et réaliser les objectifs ambitieux » et considérait que le traitement accordé à la pêche artisanale côtière était préférentiel. Les positions des Etats diffèrent. Quand l'Espagne critique la limitation à 30% d'aide à l'investissement pour la pêche artisanale côtière, le Portugal salue l'obligation de consacrer 30% de l'enveloppe financière au FEAMP 2021-2027 pour des objectifs climatiques. La France souhaite conserver certains soutiens publics prioritaires relatifs à l'innovation et à l'adaptation des flottes de pêche. La Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM), dont certaines régions ultrapériphériques sont membres, s'est alarmée par un communiqué de presse de la réduction importante de l'enveloppe FEAMP 2021-2027. Le CRPM est, notamment, préoccupé par le fait que la construction et l'acquisition de nouveaux navires, sauf pour la petite pêche côtière, soient exclues des mesures éligibles à l'allocation FEAMP.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 25 AU 29 JUIN 2018**

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi 25/06</b>			<b>Conseil « Environnement »</b> <b>Conseil « Affaires étrangères »</b>	Mobilisation des socio-professionnels des RUP à Bruxelles, voir mail envoyé ce jour pour le programme
<b>Mardi 26/06</b>			<b>Conseil « Affaires générales »</b>	<b>Forum sur les affaires maritimes et la pêche</b> – Centre Borschette, salle 3.A, 36 rue Froissart, Bruxelles
<b>Mercredi 27/06</b>				
<b>Jeudi 28/06</b>	<b>Vote sur l'accord provisoire résultant de négociations interinstitutionnelles sur la révision de la directive « Promotion de l'utilisation</b>		<b>Conseil européen</b>	<b>Réunion des Présidents des exécutifs régionaux des RUP à Bruxelles</b>

	<p><b>de l'énergie produite à partir de sources renouvelables »,</b></p> <p><b>Rapporteur pour avis : Bas Eickhout</b></p>			<p><b>Remise du livre bleu des Outre-mer à Emmanuel Macron</b></p>
<p><b>Vendredi</b></p> <p><b>29/06</b></p>			<p><b>Conseil européen</b></p>	